

Transcription de l'entretien avec Martine VITTU

Enregistré à son domicile à Rezé, par Cécile Liège, le 03 octobre 2013

[0'00"00] – Origines familiales

Martine Vittu : Martine Vittu, je suis née le 15 novembre 1946 à Nantes.

Cécile Liège : Qu'est-ce que faisaient vos parents ?

MV : Ma mère était mère au foyer, comme la plupart des femmes de cette époque. Et mon père était employé à la Poste.

CL : Vous habitiez où ?

MV : Nous habitions rue de la Fosse, en plein centre-ville de Nantes. Deux pièces, quatrième étage, sans aucun confort : pas de chauffage, pas de salle de bain, toilettes sur le palier. Je me souviens très bien de ça parce que j'y ai vécu quand même neuf ans.

[0'00"38] – L'arrivée à la Maison Radieuse

CL : C'est après que s'est fait votre arrivée à la Maison Radieuse. Est-ce que vous vous souvenez, ou est-ce que vos parents vous ont raconté comment toute la famille s'est déplacée ici ?

MV : J'étais suffisamment âgée pour me souvenir de mon arrivée à la Maison Radieuse, qui a été un hasard. Dans le contexte de la crise du logement de l'après-guerre, nous avions donc un logement sans aucun confort et beaucoup trop exigü. Et comme la Maison Radieuse n'avait pas eu un succès phénoménal et que la coopérative trouvait difficilement des habitants, elle a proposé à des administrations, à des entreprises, de prendre des logements pour leurs employés. C'est ainsi que la Poste a réservé trente appartements pour ses employés à la Maison Radieuse, et nous sommes arrivés à la Maison Radieuse, alors que nous ne savions, ni les uns, ni les autres, qui était Le Corbusier.

CL : Et vous saviez où était Rezé à peu près ?

MV : Je ne suis pas certaine que nous savions où était Rezé parce que le Sud-Loire, c'était le far west (rire) ! Non, je pense qu'on ne savait pas où était Rezé parce qu'on ne franchissait pas la Loire.

CL : Vous vous souvenez du moment où vos parents ont pris la décision ? Est-ce qu'il y avait une appréhension ? Ou c'était d'abord l'excitation d'avoir un nouveau confort ?

MV : La décision prise par mes parents, ça a été surtout la promesse d'un changement de vie radical. Et d'un plus grand confort. Je pense que c'est ce qui nous a frappés en premier. On allait avoir chacun notre chambre, on allait avoir le confort moderne, on allait avoir de l'espace autour de l'immeuble. Et notre première visite a conforté ce rêve, que nous avions, qu'effectivement, nous allions être bien ici.

CL : Vous avez d'abord visité le lieu avant de vous engager ?

MV : Mes parents sont venus effectivement visiter le lieu une première fois, avant d'accepter la proposition de la Poste. Et puis, ils nous ont amenés, non pas pour nous demander notre avis, car je crois que la décision était prise, mais pour que nous prenions la mesure du changement qui allait être celui de notre vie. Maintenant, je pense que mes souvenirs sont un peu flous parce que j'ai tellement d'autres visites de la Maison Radieuse et des œuvres de Le Corbusier, que ça a un peu occulté ma première visite des lieux.

CL : Vous emménagez quand exactement ?

MV : Nous emménageons en février 1956, un hiver particulièrement froid. On a un point de repère puisque l'étang qui se trouve au pied de l'immeuble, nous ne l'avons pas vu dégeler pendant un mois. Et

donc, par un hiver très très rigoureux, mais une belle lumière, nous avons emménagé dans un appartement de la Première rue. C'est un appartement qui n'avait pas été occupé avant. Non seulement il était vaste, il était lumineux, mais il était neuf. Et nous allions pouvoir l'aménager à notre goût.

CL : Vous pouvez décrire la Maison Radieuse et ses environs au moment de votre arrivée ?

MV : Bon, déjà, arriver au Sud-Loire, c'était une aventure. Puisqu'il n'y avait pas de transport en commun ou très très peu. Nous n'avions pas de voiture, donc nous avons réquisitionné ceux de la famille qui avait une voiture, pour nous transporter. Bon, et puis à l'époque, on ne voyageait pas par ses propres moyens. Donc un déménageur a transporté l'essentiel de ce que nous avions. Les alentours de la Maison Radieuse, c'était la campagne à l'époque. Il y avait le bourg de Rezé, mais autrement, l'immeuble était entouré des tenues maraîchères, des champs. Une partie du parc actuel, c'étaient les champs. Il y avait des vaches, des chevaux. C'était un autre monde par rapport à la rue de la Fosse !

CL : Vous, vous aviez la sensation d'habiter à la campagne ?

MV : La sensation d'habiter à la campagne, peut-être pas. Ben si, à la fois, à la campagne, il y a la ville. Parce que Rezé, c'était un village à l'époque, hein. C'était pas la ville qu'on connaît aujourd'hui. Donc notre habitation appartenait au vocabulaire de la ville, mais par contre notre environnement, c'était la campagne.

[0'05"08] – L'adaptation à cette nouvelle vie

MV : Ce qui nous a frappés en premier, bon, évidemment, les rues. C'est à dire les couloirs, dans notre jargon. Alors qu'on arrivait d'un immeuble avec un minuscule escalier en colimaçon. Il y avait un changement d'échelle. Et un changement d'échelle dans la taille de l'appartement. Parce que 75 m² alors qu'on devait vivre dans 35 ou 40 m² avant. On doublait notre surface. Je n'ai pas forcément de souvenirs très très précis, mais il y a une image qui m'est restée, c'est la lumière, la clarté qui baignait cet appartement. Pourtant, on était à la Première rue. Donc d'un côté sur l'étang, les chambres d'enfants, de l'autre côté sur le parking avec les arbres. C'est pas la lumière de la Cinq ou de la Sixième rue, mais par rapport à la rue de la Fosse, c'était considérable. Et puis, la taille de l'appartement, avec chacun son espace. Ça c'est des choses qui m'ont frappée. On n'a pas eu de mal à s'adapter parce qu'il y avait beaucoup de monde, beaucoup d'enfants, c'était très convivial. Et trente familles de postiers sont arrivées en même temps, à la Première et à la Deuxième rue pour l'essentiel, parce que c'était dans ces deux rues-là que les appartements étaient restés invendus. Donc il y avait aussi la solidarité des postiers entre eux.

CL : Et puis il y avait sans doute des gens qui se connaissaient déjà ?

MV : Des gens qui se connaissaient effectivement déjà. Des gens qui ont envoyé leurs enfants à l'école laïque, alors que les premiers habitants de la Maison Radieuse ont plutôt envoyé leurs enfants à l'école privée. Donc il y avait cet environnement étrange, mais il y avait aussi des tas de points de repère, avec des gens qui faisaient le même métier que papa, avec des enfants qui allaient à la même école que moi. Donc aucun problème d'adaptation et puis c'est un lieu encore fabuleux pour les gamins aujourd'hui.

CL : Pourquoi il est fabuleux pour les gamins ?

MV : Je crois qu'il est sécurisant pour les enfants. Ils se repèrent assez vite dans l'immeuble. Pour un visiteur, la rue, ça fait démentiel, grand, ça fait hôpital, ça fait prison, ça fait tout ce qu'on veut. Pas pour les enfants : il n'y a pas trop de lumière, il y a des couleurs. On retrouve les mêmes couleurs à toutes les rues, donc ils savent que le petit copain qui habite à telle, il va habiter à une porte jaune, ils vont se repérer comme ça. Et puis pour les plus jeunes, il y a l'école maternelle, qui est le lieu où ils se retrouvent. Et puis on va chez les copains en chaussons, en pyjama, on peut aller à la bibliothèque sans qu'il y ait papa-maman, on peut très vite avoir de l'autonomie sans aucun danger. C'était déjà vrai à mon époque. Et ça l'est encore aujourd'hui.

[0'08"27] – L'école

CL : Vous aviez neuf ans, vous alliez à l'école où ?

MV : Moi j'ai été à l'école dans le bourg de Rezé. Puisque c'était l'école publique dont dépendait l'immeuble. Moi j'étais trop âgée pour aller à l'école maternelle sur toit-terrasse, et je regrette parce qu'après tout ce que j'ai entendu après sur l'école maternelle, j'aurais bien aimé avoir cette expérience. Il n'y a que mon petit frère qui a été à l'école maternelle là-haut. Mon frère est arrivé ici, il avait trois ans.

CL : Vos parents ont fait le choix de l'école publique. Ils vous en ont parlé de ce choix-là ?

MV : De toute façon, j'étais à l'école publique quand j'étais à Nantes. C'était une évidence puisque mon père était un militant syndical et militant laïc d'une association de parents d'élèves. Donc la question se posait même pas.

CL : Comment s'est passé l'intégration avec les enfants du bourg de Rezé ?

MV : On était quand même un peu des bêtes curieuses. Parce que la construction de l'immeuble avait quand même intrigué, bouleversé, inquiété les habitants du pavillonnaire rezéen. Ils ont quand même vu pousser dans leur jardin, cet énorme monstre de béton, donc ils avaient quand même un a priori un peu négatif. Ils imaginaient assez mal comment on pouvait vivre à l'intérieur de la Maison Radieuse. En plus, pour certains d'entre nous, et c'était mon cas, on habitait un duplex descendant. Donc, on descendait se coucher, puisque les chambres étaient à l'étage inférieur. Et ça c'était vraiment une source de curiosité supplémentaire. Non seulement j'habitais Le Corbu, ce qui était déjà bizarre, mais en plus, je descendais me coucher... (rire)... j'appartenais pas au même monde qu'eux ! C'est vrai que pendant assez longtemps, on a été, non pas tenu à l'écart... Mais c'est peut-être aussi de notre responsabilité. On avait un parc, on avait une école, on avait des lieux de loisirs et de sociabilité sur place, on n'avait pas forcément besoin de l'extérieur. Peut-être qu'on était un peu fermés sur nous-mêmes au départ. Il y avait une certaine communauté d'enfants du Corbu au bourg, effectivement.

CL : Donc vous, vos copains et copines proches, au début, c'était plutôt des copines ou copains du Corbu ?

MV : Mes proches copines d'écoles ont été des copines du Corbu, et puis après, au fil des années, on a eu des copines à l'extérieur. Mais en ce qui me concerne, les copines à l'extérieur, je l'ai ai plutôt eues au moment où je suis entrée au collège. Comme il n'y avait pas de collège à Rezé à l'époque, le collège le plus proche était Aristide Briand place de la République, donc toutes les filles de Rezé qui allaient en sixième, elles allaient forcément au même collège. Du coup, c'était plus la communauté corbuséenne mais la communauté rezéenne. Et c'est à ce moment-là que j'ai eu des copines de Rezé qui n'étaient pas du Corbu. Mais tant que j'ai été à l'école primaire, mes copines étaient du Corbu.

CL : Comment vous faisiez pour aller à l'école ?

MV : Ben à l'école primaire à pied. Parce que l'école est à deux pas, à côté de la mairie. Toute seule parce que j'étais déjà grandinette, j'avais neuf ans. J'ai fait juste CM1-CM2 à l'école primaire. Je pense que maman a dû nous accompagner dans les premiers temps, surtout que ma sœur était quand même plus jeune. Mais assez vite... et puis on se retrouvait dans l'ascenseur, et puis on n'étaient pas toutes seules à partir. Quand on habitait rue de la Fosse et qu'on allait à l'école du côté du Palais de justice, ma mère faisait le trajet avec nous quatre fois par jour. Ici, on était 10, 12, 15, 20 à partir, donc. Et puis l'époque n'était pas la même non plus, donc les dangers n'étaient pas les mêmes. Pas de voiture et pas de risque de mauvaises rencontres.

[0'13"14] – Loisirs d'enfants à la Maison Radieuse

CL : Vous aviez des occupations en tant qu'enfant à Rezé ?

MV : Les occupations, elles étaient à la Maison Radieuse. On est à la fin des années 50, il ne faut pas du tout imaginer tous les loisirs qui existent aujourd'hui. Toutes les activités, toutes les structures, toutes les possibilités, elles n'existaient pas dans les années 50. Il n'y avait guère que le sport et le catéchisme. Bon, le catéchisme, on n'y allait pas. Le sport, c'était pas trop notre tasse de thé. Donc, les loisirs, c'était jouer dans le parc. C'était la lecture parce que ça avait une grande importance pour mes parents. J'ai eu une éducation un peu... rigide, mais c'était comme ça à l'époque, donc... Non, pas de loisirs à Rezé.

CL : Ce qui a peut-être conforté le côté vie à la Maison Radieuse du coup ?

MV : Oui, parce qu'il y avait quand même les activités à la Maison Radieuse. Même si elles n'avaient pas le même caractère qu'aujourd'hui et qu'elles étaient davantage tournées vers le service : l'échange de vêtements, l'association des habitants qui achète une cireuse et qui la loue ensuite aux habitants pour qu'il puissent reluire leur dalami. Dès le début, il y a eu une bibliothèque par exemple. Donc l'emprunt des livres se faisait tout naturellement à la bibliothèque quand on en avait plus assez dans la maison. Il y a eu assez vite un photos-club.

CL : Alors par exemple, le photos-club, c'était à l'initiative de qui ?

MV : Dès le départ, les associations ont été à l'initiative d'un habitant qui avait une compétence. Ça a toujours fonctionné comme ça et ça fonctionne toujours comme ça aujourd'hui d'ailleurs. Il y avait deux trois habitants qui avaient des compétences en photos et qui ont proposé de les mettre au service des autres, et voilà. Il y avait un local, ils l'ont aménagé. Moi j'ai fait un peu de développement photo quand je devais avoir 10-11 ans. Et puis, il ne faut pas oublier que la première télévision de l'immeuble a été achetée par les habitants. Regarder la télévision, c'était pas du tout comme aujourd'hui. Les gens n'avaient pas de télé, d'abord parce qu'ils n'avaient pas les moyens, ensuite parce que la télé, ça n'existait pas comme aujourd'hui. Donc la télé a été mise dans un local. Et on allait regarder la télé tous ensemble, ou le soir. Les enfants, c'était plutôt le jeudi à l'époque, puisque c'était le jeudi la journée de congé et pas le mercredi. Vous aviez 50, 60, 70 gamins qui regardaient la télé : Rintintin, Zorro, etc., tous ensemble le jeudi après-midi. C'était comme une petite séance de cinéma effectivement. Il y avait aussi la Piste aux étoiles, il y avait une émission sur les animaux aussi. Donc ces soirées-là étaient plutôt réservées aux enfants. Donc voilà les loisirs à la Maison Radieuse dans les années 50-60.

CL : Pour la télévision, il fallait réserver ?

MV : La télévision, il y avait une obligation qui était d'être membre de l'association des habitants, ne serait-ce que pour des questions d'assurance. Mais ça, quasiment tout le monde était membre de l'association dans le début de l'immeuble parce que l'association avait aussi un rôle de gestion du bâtiment, donc ça allait de soi qu'on adhéraient. Et puis le télé-club a fait partie des rares clubs où il fallait en plus, payer une participation, parce qu'il fallait quand même rembourser la télé. Il fallait payer les droits à la SACEM parce que c'étaient des projections publiques. Et puis nous avions des cartes de cinq séances. Il y avait un poinçonneur. On réservait pas parce qu'il n'y avait pas les normes de sécurité comme aujourd'hui. La salle où il y a eu 50-60 gamins, maintenant, on ne doit pas être plus de 19 parce qu'elle n'a qu'une seule issue. A l'époque, les questions de sécurité ne nous préoccupaient pas trop. D'ailleurs, il n'y a jamais eu d'accident.

[0'18"02] – Les vacances

CL : Vos parents vous emmenaient en vacances ?

MV : Je fais partie des gens qui ont été privilégiés à l'époque parce que mes parents accordaient beaucoup d'importance aux vacances d'été en famille. Nos moyens ne nous les permettaient pas forcément, mais nous avons la chance d'avoir des tantes institutrices avec des logements de fonction. Et en particulier une tante qui était institutrice à La Baule. Donc mes vacances d'enfant se sont déroulées dans le logement de fonction de ma tante. On n'avait pas de voiture, donc on y allait en car, ou en train. C'était une expédition, mais je suis toujours partie en vacances. J'avais aussi un oncle qui travaillait à la station radio maritime, en pleine campagne, près de Saint-Nazaire. Et c'est vrai que se retrouver en pleine campagne, avec les cousins et les cousines, c'était quelque chose qui a marqué mon enfance.

[0'19"00] – Regards extérieurs sur la Maison Radieuse

CL : Quand les proches de vos parents venaient vous voir à la Maison Radieuse, quelles réactions ils avaient ?

MV : Mon grand-père ne comprenait pas comment on allait pouvoir vivre là-dedans. Il était venu visiter avec mes parents une des premières fois je crois, il était déjà âgé à l'époque. Bon, j'allais dire la bourgeoisie nantaise, mais non parce qu'il n'avait pas l'argent de la bourgeoisie nantaise, mais quand même un peu vieille France et ça le dépassait complètement. Mes oncles et tantes avaient tous vécu dans un premier temps dans d'aussi mauvaises conditions que nous, pour certains d'entre eux même obligés de cohabiter avec mon grand-père parce qu'ils ne trouvaient pas de logement, etc. Eux, ils ont

vu l'aspect liberté, autonomie que ça donnait à la famille par rapport à mon grand-père. C'était tous des gens plutôt ouverts d'esprit donc ils ont été plutôt enthousiasmés.

CL : Et quand ils venaient, vous emmeniez vos cousins-cousines, vous les emmeniez jouer dans les rues ?

MV : Ah jouer dans les rues parce qu'on joue pas dans la rue... Oups ! Parce que s'il n'y a pas de lumière dans les rues, ça a plusieurs fonctions. Comme Le Corbusier était un esthète, peu de lumière dans les rues, c'était la promenade architecturale : on passe de la lumière extérieure à l'ombre de la rue. Et puis l'ombre de la rue par contraste avec la lumière qui vous éblouit quand vous entrez dans l'appartement. Donc, ça c'est une volonté de Le Corbusier sur le plan esthétique. Mais c'est aussi une volonté de Le Corbusier car la rue doit être un espace de passage et pas de stationnement. On circule dans la rue, comme dans les rues d'une ville ou d'un village, mais on reste pas pour faire du bruit pour ses voisins. Donc, on ne joue pas dans la rue. Et ça fonctionne relativement bien. N'exagérons pas, il y a des enfants qui jouent dans la rue. Mais ça reste assez limité. Donc, les cousins et les cousines, on les emmenait jouer dans le parc. Et puis on les emmenait jouer dans nos chambres aussi parce que certains avaient des logements plus petits que nous. Ils n'avaient pas chacun leur chambre. Ou bien ils étaient de famille plus nombreuse, donc ils ne pouvaient pas avoir chacun leur chambre. Nous on n'avait pas chacun notre chambre : les deux filles étaient dans une chambre, le gars était dans une autre. Mais par rapport à ce qu'on avait avant, c'était vraiment très grand.

[0'21"46] – Comparaison avec la Cité Radieuse de Marseille

CL : Très luxueux ?

MV : Je vais pas dire luxueux, je vais dire confortable. On n'avait jamais froid, il y avait du chauffage, une salle de bain. Les parents avaient leur chambre, les enfants avaient leur espace. Donc c'est le confort. Parce qu'ici, c'est pas la Cité Radieuse de Marseille. Le luxe, on l'a pas. A Marseille, où Le Corbusier n'a pas eu de limite de budget, il a utilisé d'autres matériaux. A Marseille, il y a des parquets d'origine ; à Marseille, les parents ont leur salle de bain et les enfants ont leur douche, c'est beaucoup plus grand. On est de la même famille mais on joue pas dans la même cour. La première unité d'habitation, c'est Marseille, les habitants ont emménagé en 52, et nous en 55. Ici, à Rezé, c'est une commande sociale. Donc Le Corbusier a eu une enveloppe dont il n'a pu déroger. Qui l'a amené à faire des choix. Et en particulier, il a été amené à réduire les surfaces pour ne pas empiéter sur le budget insonorisation. Parce qu'il pensait que c'était un budget primordial et qu'il fallait surtout que la sonorisation soit performante. Il avait tout à fait raison. Il le disait : pour que 1500 personnes puissent vivre en harmonie, il fallait pas qu'ils entendent les conversations. Ça reste performant. C'est vrai que les bruits ont changé de nature : à l'époque, il n'y avait pas la télé, il n'y avait pas les chaînes, les portables, mais ça reste performant dans la mesure où si votre télévision est à un volume normal, le voisin n'entend pas, si votre conversation est à un niveau normal, votre voisin n'entendra rien non plus. Maintenant, si vous avez un ado à côté qui met sa chaîne à fond, je ne vous garantis pas qu'on ne va pas l'entendre.

[0'23"46] – Les déplacements

CL : Comment faisait votre père pour aller travailler ? Comment faisait toute la famille pour se déplacer ?

MV : Les déplacements, ça a été un vrai problème. Parce que le Sud-Loire, à l'époque, c'était quand même assez loin de tout. Y compris des établissements scolaires comme le collège ou le lycée. Donc dans Rezé, pas de problème, on se déplaçait à pied. Mon père était à la Poste mais avec un emploi un peu particulier puisqu'il était ambulant et qu'il triait le courrier dans les wagons-poste. Avec un rythme de travail de deux nuits sur quatre. Donc il n'avait pas des déplacements journaliers à effectuer. Il partait le lundi soir pour embaucher à 20h et il ne revenait que le vendredi matin à 6h. Et ensuite il restait à la maison le mercredi, jeudi, vendredi, et il repartait le vendredi soir pour rentrer le dimanche matin. Donc ses déplacements, il les a effectués en vélo. Pour aller à la gare de Nantes embaucher. Ensuite, quand on est allé dans l'enseignement secondaire, c'était le bus, parce qu'à l'époque, les transports en commun avaient pris un petit peu d'ampleur. Mais quand même, entre Rezé et Nantes, il y avait un bus tous les 40 minutes. Donc il s'agissait pas de louper le bus le matin. Et puis vous imaginez que les bus pouvaient être bondés. Et quand on rentrait du collège le soir, même chose. Il fallait que ce soit bien calculé autrement, on attendait 40 minutes. Pour aller en vacances, on n'avait pas de voiture, parce que la plupart des habitants de la Maison Radieuse n'avaient pas de voiture. Mon père a dû avoir son permis

à 42 ans ou quelque chose comme ça, donc bien après qu'il soit arrivé à la Maison Radieuse. Il y avait le bus, l'autocar, le train. Et puis il y avait les deux voitures qui existaient dans les membres de la famille. Qui nous véhiculait de temps en temps. Mais on se déplaçait beaucoup moins qu'on se déplace aujourd'hui. Donc ça a pas été un réel problème. La plupart des habitants de la Maison Radieuse se déplaçaient en vélo, en mobylette. C'est peut-être pour ça que parmi les cinq unités d'habitation [de Le Corbusier], nous sommes les seuls à avoir des garages à vélo et garages à mobylette, moto maintenant. Parce que très vite, comme la majeure partie de la population de l'immeuble travaillait sur Nantes ou travaillait sur les environs de Nantes, il y avait des vélos et des mobylettes. On ne pouvait pas les mettre dans les appartements.

[0'27"02] – Le parc de la MR

MV : Le fait que peu de gens avaient des voitures, ça a une autre conséquence. C'est qu'on partait beaucoup moins en vacances qu'aujourd'hui. Ou que dans d'autres classes sociales. Par conséquent, on utilisait beaucoup plus les ressources du parc peut-être qu'on le fait aujourd'hui. Ou tout au moins, on le fait différemment. Dans les 10-15 premières années de la Maison Radieuse, il y avait tous les ans un ou deux concours de pêche dans l'étang. Il y avait des concours de boules. Pratiquement tous les dimanches, il y avait des gens à pique-niquer dans le parc. C'est un usage qu'on a un peu perdu parce que les gens vont en week-end, les gens vont en vacances. Et ça a sans doute aussi, dans les 10-15 premières années, soudé la communauté Maison Radieuse. Parce qu'effectivement, on avait beaucoup d'activités dans le parc. Et en commun. On investit toujours le parc aujourd'hui. Si vous allez, un soir où il fait beau, à la sortie de l'école maternelle ou primaire, la partie du parc réservée aux gamins, ça grouille de gamins. Même s'il y en a beaucoup moins qu'autrefois. C'est plutôt les espaces sportifs, qui sont dévolus aux adolescents, qui sont sous-occupés. Bon, maintenant, on a les parcelles de jardin dans le parc. C'est un usage différent. Mais pique-nique, à part le grand pique-nique du mois de juin pour la fête de l'été, ... De temps en temps on voit des gens pique-niquer, mais c'est quand même rarissime. Parce que la société ne vit pas du tout comme dans les années 50. C'est l'évolution normale.

[0'29"00] – Prise de conscience corbuséenne

MV : Mon adolescence, ma jeunesse, ma vie de jeune adulte, ont été assez différentes sans doute de beaucoup d'enfants de la Maison Radieuse. Et peut-être des jeunes de l'époque. Parce que mes parents attachaient énormément d'importance aux études et au fait que les études jouaient le rôle d'ascenseur social. Mes parents avaient quand même galéré longtemps sur le plan financier et ils avaient d'autres projets pour leurs enfants. Et étant donné qu'il y avait des enseignants dans la famille, ils savaient que ça passait par l'école et par les études. Ce qui était vrai à l'époque. Donc, par rapport aux autres jeunes de la Maison Radieuse, j'ai peut-être eu une adolescence que certains pourraient trouver triste ou manquant de fantaisie ou austère. Nous, on n'en avait pas conscience parce que c'était comme ça et qu'on ne se posait pas la question. Et qu'on n'avait pas non plus toutes les tentations qu'il y a aujourd'hui. Pas de télé, pas d'ordinateur, pas de possibilité d'aller à Nantes ou ailleurs. Donc en dehors de la famille et de l'école, les loisirs autres, bon ben, la Maison Radieuse, hein. La bibliothèque : non seulement j'empruntais des livres, mais assez vite, j'ai eu des rôles de bénévole dans la Maison Radieuse. Assez vite aussi, j'ai fait visiter la Maison Radieuse. A l'époque, c'est l'association des habitants qui avait la visite en charge. Les visites, c'était le week-end, le samedi et le dimanche. Et je raconte volontiers et les gens sont quelques fois très étonnés qu'à 15 ans, j'ai gagné mon argent de poche de lycéenne en faisant visiter la Maison Radieuse le dimanche après-midi. Donc, entre la famille, l'école et les activités dans l'immeuble, eh bien, bon, à cette époque-là, on se couchait à huit heures et demie le soir, ça passait assez vite. Il n'y avait pas tellement la place pour autre chose.

CL : Et vous avez déjà été très prise, tout de suite par la Maison Radieuse par nécessité ou par « militantisme radieux » ?

MV : Je crois que je suis tombée assez vite dans le chaudron Corbu. Sans doute parce que mes parents m'ont communiqué... Mon père, surtout, quand il est arrivé ici, il avait une fibre militante. Il a trouvé ici, à la Maison Radieuse, tout ce qu'il fallait pour que ça puisse continuer. Très vite, mes parents ont pris

des responsabilités dans l'association des habitants. Et de fait, les enfants y ont été entraînés. Mais bizarrement, des trois enfants, je suis la seule à avoir poursuivi. Peut-être aussi que ça correspondait à mon tempérament et à ma fibre. Et c'est vrai que les visites de la Maison Radieuse, ça m'a semblé plus que normal. En même temps, ça me permettait de gagner mon argent de poche, mais j'avais déjà plaisir à faire partager tout le bonheur que j'avais à vivre ici. Alors ma visite avait certainement rien à voir avec la visite que je peux faire aujourd'hui parce que je n'avais aucune connaissance en architecture.

CL : Est-ce que vous en avez profité pour vous documenter ?

MV : A cette époque-là, les visiteurs étaient surtout curieux de la vie qu'on menait dans l'immeuble. Aujourd'hui aussi d'ailleurs. Et en ce qui concerne l'architecture, on se limitait à la structure de l'architecture, à la structure de l'immeuble. On n'entrait pas dans la philosophie corbuséenne. Mais c'est vrai que c'est peut-être les questions qui m'ont été posées à l'époque, j'ai sans doute été amenée à vouloir en savoir plus.

CL : Vous vous souvenez à quelle époque, vous vous êtes dit : « tiens, il faut que j'en sache plus sur ce monsieur, sur cet immeuble, sur ce projet » ?

MV : Je pense que j'ai ouvert très tard des ouvrages sur Le Corbusier. Longtemps, ça s'est limité à faire partager le quotidien de l'immeuble. C'est beaucoup plus tard que j'ai eu envie de... En rencontrant des architectes, en rencontrant d'autres habitants d'œuvres de Le Corbusier, c'est plutôt à ce moment-là que j'ai eu envie d'en savoir plus sur le personnage.

[0'35"03] – Parcours professionnel

MV : Je pense que mon parcours professionnel a été influencé par une partie de ma famille. Parce qu'il y avait des enseignants dans ma famille. Par mes parents, j'en suis pas sûre. Bien que pour eux, devenir enseignant, c'était gravir une sacrée marche dans les échelons de la société. Je pense que mon parcours professionnel a été largement influencé par des enseignants que j'ai eus. Parce que pendant longtemps, mon rêve ça a été enseignante de maternelle et puis j'ai fini prof d'histoire. En fait, j'ai eu en terminale, un jeune prof d'histoire absolument génial. Il y a eu le déclic.

CL : Vous avez fait la faculté d'histoire ?

MV : J'ai fait mes études à l'université de Nantes. J'ai une maîtrise d'histoire. Et comme beaucoup à l'époque, j'ai commencé comme auxiliaire. Et ensuite, j'ai passé un concours de titularisation ; j'ai été professeure certifiée d'histoire-géographie jusqu'à l'âge de la retraite, avec beaucoup de bonheur. Je suis pas sûre que j'en aurais autant aujourd'hui mais à l'époque, ça restait un beau métier.

CL : Vous avez beaucoup bougé dans l'académie ?

MV : J'ai pas beaucoup bougé mais un peu quand même parce que les auxiliaires, c'était la variable d'ajustement. J'ai commencé à enseigner à la limite de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire mais en faisant la route tous les jours pour revenir à Rezé. Parce que j'ai quasiment toujours été Sud-Loire. Et la circulation était pas celle qu'il y a aujourd'hui. J'ai été dans le Maine-et-Loire. J'étais célibataire, donc avant d'engranger assez de points pour obtenir un poste à proximité de Rezé, ça a pris quelques années. Et puis j'ai finalement obtenu un peu par hasard un poste au collège du Pellerin, 18 km de Nantes, Sud-Loire. C'était l'époque où il y avait un projet de centrale nucléaire et le collège du Pellerin n'était absolument pas demandé. C'était pas un poste convoité. J'ai obtenu le collège du Pellerin et j'y ai fini ma carrière.

CL : Donc là, ça se faisait en voiture ?

MV : Oui, et en plus dans le bon sens de circulation. C'est-à-dire que moi j'allais au Pellerin le matin à contre-courant de ceux qui allaient travailler sur Nantes. Mais j'ai jamais souhaité être à Rezé parce que je voulais mettre un peu de distance entre les élèves, les parents et moi.

[0'38"05] – Le choix de rester toujours à la Maison Radieuse

CL : On a vu que vous aviez connu, en début de carrière en tout cas, une certaine mobilité géographique, pourquoi avez-vous fait le choix de ne jamais quitter la Maison Radieuse ?

MV : La Maison Radieuse est toujours restée ma résidence principale et ma résidence fiscale. Mais il est vrai que quand j'étais à Cholet, c'était un peu difficile de faire la route tous les jours. J'ai fait quelques infidélités TRES passagères à la Maison Radieuse puisque du lundi au vendredi, j'étais à Cholet et dès le vendredi soir, je reprenais la route de la Maison Radieuse jusqu'au lundi matin, que toutes les vacances, c'était la Maison Radieuse. Effectivement, pour des raisons pratiques, j'ai été amenée à faire des séjours temporaires d'une ou deux nuits plus près de mon lieu de travail, mais j'ai fait le choix de toujours avoir mon appartement à la Maison Radieuse.

[0'39"30] – Ses parents changent d'appartement

MV : [Retour en arrière] La Maison Radieuse possède des appartements du studio jusqu'au six pièces. Donc permet à des familles de taille différente d'y habiter et permet aussi d'évoluer à l'intérieur du bâtiment. Donc moi j'ai d'abord habité un appartement de type 4 avec mes parents, à la Première rue. Mais cet appartement, c'était un appartement de la Poste. Donc mes parents, qui avaient fait de cet immeuble leur lieu de vie, imaginaient mal qu'à l'âge de la retraite, ils puissent être contraints de quitter la Maison Radieuse. Donc c'était à l'époque de la coopérative, donc avant 1971. Donc mes parents se sont dit qu'ils allaient acheter un appartement à la Maison Radieuse. Donc il s'est trouvé un appartement de type 5 sur la façade sud. La façade sud étant réputée la meilleure orientation sur le plan de la lumière, et c'est pas faux. Mes parents ont eu cette opportunité. Financièrement, c'était possible. J'ai habité très peu de temps avec mes parents dans cet appartement de type 5. Qui avait donc trois chambres d'enfant, donc du coup, chaque enfant pouvait avoir sa chambre. Alors que dans le type 4, on était obligés de partager.

[0'40"56] – Ses différents appartements dans la Maison Radieuse

MV : Ensuite, j'ai eu quand même un désir d'émancipation. Et j'ai habité un type 2 à la Troisième rue. C'était au début de ma carrière professionnelle, donc en 72. De 72 à 75-76 à peu près. Là, j'étais locataire du bailleur social.

CL : Il y avait beaucoup de demandes ?

MV : C'était sans doute plus facile qu'aujourd'hui. Il y avait quand même un petit peu de cooptation. C'est-à-dire qu'un enfant d'habitant qui souhaitait rester dans la Maison Radieuse, c'était relativement facile de lui donner satisfaction.

CL : Sachant qu'en 1972, vous étiez passé du statut de coopérative à celui de copropriété...

MV : C'était peut-être plus facile justement d'avoir des appartements en location. Puisqu'il y avait les appartements qui étaient devenus copropriétés privées et tous les autres appartements qui étaient gérés par le bailleur social. Le bailleur social avait à l'époque il me semble 70% des appartements. D'ailleurs ma sœur a été locataire de cet appartement et mon frère a été locataire de cet appartement. Ce qui montre qu'à l'époque, il y avait des arrangements possibles, qui ne le seraient plus aujourd'hui avec des histoires de dossier, de critères. Ensuite, je me suis trouvée un peu à l'étroit dans mon type 2 et ce type 3 s'est libéré. Normalement, je n'y avais pas droit parce que j'étais célibataire. Donc un bailleur social, il donne pas un type 3 à un célibataire. Mais dans cet appartement, il y avait eu des locataires peu soigneux. L'appartement était en très mauvais état, très sale. Et tous ceux à qui il avait été proposé avait décliné l'offre parce qu'ils voyaient vraiment pas ce qu'ils pouvaient en faire.

CL : Là, on est dans une posture d'achat ?

MV : Non, on est toujours dans une posture de location. Moi je m'étais mise sur les rangs pour cet appartement parce qu'il était au sud, je savais ce que je voulais en faire. Mais j'étais pas prioritaire puisque j'étais célibataire. Et quand le bailleur social a vu qu'il ne pouvait pas caser son appart', finalement j'ai eu mes chances. Donc j'ai obtenu cet appartement où j'ai d'abord été locataire du bailleur social. Et en 88, le bailleur social a rénové son parc. Il a refait les cuisines, il a remis l'électricité aux normes, il a changé les salles de bain. Ce qui supposait beaucoup de trésorerie. Et donc, il a proposé à un certain nombre de ses locataires, d'acheter leur appartement. Il a fait cette proposition aux

locataires qui lui paraissaient le plus solvables. Je n'y avais pas vraiment pensé parce que j'avais des revenus d'enseignant débutant. Bon, 88 j'avais déjà quelques années de carrière, mais bon, le salaire des enseignants, c'était pas le Pérou. Et célibataire, on a des charges, les impôts en particulier qui étaient quand même conséquents. Je l'avais pas exclu mais ce n'était pas un projet immédiat. Mon frère a acheté son appartement dans les mêmes conditions et on en discuté avec nos parents. Les conditions étaient intéressantes aussi bien au niveau du prix de l'appartement qu'au niveau des prêts. Donc on a fait ce choix parce qu'on a calculé que le remboursement que l'on ferait serait inférieur à un loyer. Et surtout à un futur loyer parce qu'un célibataire, avec des revenus qui allaient augmenter, on allait avoir un surloyer dans le parc social, ce qui était normal. Et donc, finalement, l'opération financière était tout à fait intéressante. Et voilà, maintenant je suis propriétaire de ce type 3 depuis 1988. Et je n'ai jamais regretté parce qu'il est payé depuis longtemps. Je l'ai pas payé cher. Je l'ai aménagé à mon goût et je n'envisage pas de le quitter.

[0'45"58] – Devenir propriétaire à la Maison Radieuse

CL : Qu'est-ce que ça a changé dans vos engagements de devenir propriétaire ?

MV : Dans ma façon de vivre l'immeuble, ça n'a rien changé du tout. Parce que j'étais déjà bénévole et militante de l'association depuis un moment. Et c'est une association d'habitants où on ne fait pas de distinction entre locataires et propriétaires. Bon, je me suis peut-être plus intéressée aux travaux, à l'entretien, mais je sais même pas parce que moi, j'ai vécu les 15 ans de coopérative. Même si à l'époque j'étais encore adolescente ou jeune adulte, je fonctionnais avec l'esprit de la coopérative. On voit un gamin qui fait une ânerie, on le reprend, même si c'est pas son gamin, et puis les parents ils viennent rien dire parce qu'on défend notre bien commun. Et donc en tant que locataire, j'avais déjà un peu fonctionné comme ça, donc, effectivement, je devenais propriétaire mais la Maison Radieuse était déjà le bien commun de tous ses habitants depuis longtemps, donc finalement, dans mon vécu du bâtiment, ça a rien changé.

CL : Annick Bruneau [voir entretien avec Annick Bruneau] raconte que la copropriété a été teintée de l'expérience de coopérative. Est-ce que c'est encore vrai aujourd'hui ?

MV : Moi je pense que le fait qu'on ait été en coopérative pendant 15 ans a été déterminant pour la vie qu'on mène encore aujourd'hui. Si je peux affirmer ça, c'est que je connais les autres unités d'habitation. Non seulement je les connais parce que je les ai visitées mais parce que j'y ai séjourné, parce que j'ai des relations régulières avec des gens des autres unités, et que la vie qu'on mène ici, à Rezé, est unique. D'accord, il y a des associations d'habitants dans les quatre autres unités, d'accord il y a des activités dans les quatre autres, il y a une solidarité, il y a un sentiment d'appartenance, etc. Mais c'est nulle part aussi développé qu'ici.

CL : Parce que dans les autres unités Le Corbu, c'étaient pas des coopératives au départ ?

MV : Non. Il y a qu'à Rezé qu'on a eu ce statut de coopérative. A Marseille, ça a tout de suite été une copropriété. Et d'ailleurs, c'est pas une commande sociale. A Berlin, n'en parlons pas, c'est pareil, ça a toujours été une copropriété. A Briey et Firminy, c'étaient des commandes sociales. Mais un statut de logement social ordinaire. Avec une société d'HLM qui gère le bâtiment. Donc il n'y a pas eu, pendant une période finalement assez longue, ce sentiment de bien collectif. Et je trouve qu'aujourd'hui, c'est très net. On est quand même loin, la coopérative, elle est finie depuis longtemps, alors pourquoi il y a encore des incidences ? D'abord parce que ça a duré 15 ans, et ensuite parce qu'il est resté... Bon, 40% de la population est partie, et il y a 60% qui est restée. Et ces 60% là, ils n'ont pas changé leur manière de voir le bâtiment. Donc, ils sont passés du statut de coopérateur à copropriétaire, ou du statut de coopérateur à locataire, mais dans leur vie quotidienne, dans leur pratique, dans leurs façons de réagir, ils ont rien changé. Donc l'esprit de la coopérative a perduré. Et puis, comme ils ont été suffisamment nombreux à rester, ils ont réussi, je sais pas comment, sans le vouloir vraiment sans doute, à transmettre le flambeau. Et on a des nouvelles générations de copropriétaires, qui sont là quelques fois depuis très peu de temps, et qui ont la même vision des choses qu'on l'avait à l'époque de la coopérative. C'est extrêmement précieux. C'est ce que les autres nous envient souvent. Puisqu'on est réunis dans une fédération et qu'on se voit régulièrement, donc on échange régulièrement, et quand on

leur dit ce qu'on a fait dans l'année, quand on leur envoie Ici Corbu, ils disent « *C'est pas possible, vous faites pas tout ça, ça marche pas comme ça !* » Eh bien si, ça marche comme ça.

CL : Je vois avec le parcours d'Annick Bruneau, elle n'est vraiment pas arrivée ici par hasard. C'est vraiment un choix. Est-ce que c'est encore le cas de la majorité des gens qui viennent s'installer ? Est-ce que c'est parce que les appartements sont beaux ou est-ce que c'est parce qu'il y a un projet Le Corbusier qui plaît ?

MV : Là, il faut distinguer les locataires et les propriétaires. Les locataires du bailleur social, là il faudrait encore distinguer entre ceux qui viennent parce qu'ils ont vraiment pas le choix, parce que c'est la seule chose qu'ils ont trouvée, mais c'est pas ce qu'ils auraient choisi de prime abord. Et puis il y a aussi les locataires qui viennent en toute connaissance de cause, maintenant. Et qui demandent la Maison Radieuse. Qui sont capables d'attendre un an ou deux ans pour avoir un appartement à la Maison Radieuse. Bon, les copropriétaires, la question se pose même pas maintenant, ils viennent tous par choix.

CL : Choix de l'appartement ou choix du projet ?

MV : Choix multiple. Et je suis en train de me demander à l'heure actuelle si le choix du projet de vie ne passe pas avant celui de l'architecture. Bien que certains jeunes propriétaires rénovent leur appartement en revenant à l'origine, essayent de retrouver le mur d'origine, la structure d'origine. Certains recloisonnent. Mais je crois quand même... Au moins ils viennent à égalité pour l'architecture et pour le projet de vie. Mais depuis le cinquantenaire, il y a eu une médiatisation très forte de la vie qu'on mène à la Maison Radieuse, et ça a fait rêver beaucoup de gens. C'est un projet de vie que certains essayent de mettre en place dans d'autres structures que la Maison Radieuse. Mais là, puisqu'il est en place, autant en profiter.

[0'52"47] – Les moments de crise

CL : Ce rêve a été pas mal entamé par la fermeture de services comme la Poste, la livraison du pain, l'école a été plusieurs fois menacée...

MV : Et elle l'est plus que jamais.

CL : Justement, est-ce que vous pouvez parler de ces crises ?

MV : Il y en a toujours eu, il y en aura toujours. La première grande fracture, ça a été la loi Chalandon avec la disparition du statut de coopérateur. Ça, vraiment, ça a été la grande crise. Dans les 40% qui sont partis, certains sont partis parce qu'ils n'avaient pas les moyens financiers d'acheter leur appartement, mais pour beaucoup parce qu'ils avaient peur que le projet de départ soit dévoyé et que l'ambiance ne soit plus la même. Là, ils avaient tort. Les crises suivantes. Il y a toujours eu des périodes de difficulté au moment des travaux importants. Il y a eu par exemple deux grandes rénovations de façade, coûteuses. Parce qu'elles étaient lourdes mais aussi parce qu'elles étaient sur du bâtiment historique. Donc avec des incidences financières non négligeables. Plus facile à accepter par les habitants qui ont acheté depuis longtemps, qu'ont acheté cher, qu'ont payé depuis longtemps. Plus difficile à vivre par des jeunes copropriétaires qui ont acheté cher et qui ont encore des dizaines d'années de crédit devant eux. Donc à chaque fois qu'il y a eu des grands travaux, il y a eu des départs. Pas forcément volontaires, mais il y a eu des départs. La disparition des services... Le laitier, le boulanger, je pense pas que ça a été des crises parce que ça a été l'évolution de la société et puis ça a été progressif. Et puis les disparitions de ces services-là, elles ont été provoquées par les habitants eux-mêmes. C'est-à-dire les changements d'habitude de consommation. Les gens qui achetaient leurs journaux en sortant du boulot ou au supermarché. Le pain, le lait pareil. Bon, faut comprendre les commerçants. Ils sont restés pour les personnes âgées. C'est la boulangère qui a tenu le plus longtemps. Pour quelques personnes âgées qu'elle voulait pas lâcher. Parce que c'étaient des commerçants de longue date et des clients de longue date. Et au bout d'un moment, faut se rendre à l'évidence, c'est pas rentable. Ce qui a été beaucoup plus mal vécu, c'est la disparition de la Poste. Parce qu'étant donné qu'on tient quand même au concept de village, ben dans un village, il y a des services. Et parmi les services du village, il y a la Poste et il y a l'école. La disparition de la Poste, on a eu l'impression, que ça allait amputer l'immeuble d'une partie de

son projet. Parce qu'il y a la logique comptable de la Poste, qui disait, comme le boulanger, que c'était pas rentable. Ce qui était sans doute vrai. Encore que la Poste ne payait pas de loyer, que l'employé était payé par la Mairie. Bon, ça coûtait quand même pas très cher à la Poste. Mais ce que la Poste n'a pas voulu voir, c'était le rôle social joué par la Poste. C'est-à-dire que c'était un lieu où on pouvait rencontrer, discuter. Et Patricia, la dernière employée en particulier, les petites grands-mères de l'immeuble, qu'étaient un peu isolées, elles savaient qu'elles pouvaient descendre papoter un moment et que Patricia, elle avait le temps de les écouter. Et le problème va se reproduire avec l'école. Parce l'école a été plusieurs fois menacée. Elle a été menacée à un moment simplement pour des raisons de sécurité. Bon, le problème a été résolu. Et ça, ça n'a jamais été remis en cause. Mais périodiquement, l'existence de l'école est remise en cause par les questions d'effectif. Même si le périmètre scolaire a été élargie aux rues environnantes, la population de l'immeuble vieillit. Donc là, il y a aussi la logique comptable.

CL : Il me semblait qu'il y avait un renouvellement, que ça allait mieux...

MV : Eh bien non, ça ne va pas mieux. Il y a eu deux ou trois ans de sursis effectivement. Et là, il y a eu une génération qui est partie en CP et il n'y avait pas autant de petits pour rentrer. Et là, l'Éducation nationale ne veut écouter que la logique comptable. *« Vous vous rendez compte, 37 élèves en deux classes, vous avez des conditions exceptionnelles ! Vous êtes privilégiés par rapport aux écoles des environs ! »* L'Éducation nationale essaye de culpabiliser les parents, les enseignants. Ça va même jusqu'à dire *« De toute façon, une école en milieu urbain, c'est invivable. »* On nous a pas encore dit qu'une école sur un toit-terrasse c'est une aberration, mais ça va venir. Et l'Éducation nationale, l'inspecteur de secteur, ne veut absolument pas prendre en compte l'aspect patrimonial de l'école. L'école fait partie intégrante du projet de vie à la Maison Radieuse. Et si l'école ferme... On a un exemple puisqu'à Firminy, l'école maternelle a fermé. Je vais pas dire que c'est la mort de l'immeuble, mais c'est quand même toute une partie de la vie de l'immeuble qui disparaît. D'abord il y a les mères qui se rencontrent, qui vont conduire les enfants, qui vont les chercher, qui ont donc des contacts entre elles, etc. Mais c'est pour toute la vie de l'immeuble. Bon, l'école elle va jouer dans le parc, l'école elle a une parcelle dans le jardin, les personnes âgées côtoient des enfants dans l'ascenseur. C'est vrai qu'on imagine mal l'immeuble sans l'école. Or là, la menace, elle est très sérieuse.

CL : Avec quelle échéance ?

MV : La rentrée 2014. La mobilisation des parents a payé puisqu'en janvier, quand les menaces se sont précisées... Puisque la menace portait sur la fermeture d'une classe, mais comme il n'y en a que deux, on laisse pas une école avec une seule classe en milieu urbain, donc si on ferme une classe, on ferme l'école. Donc en janvier, la menace de fermeture s'est précisée et il y avait 31 ou 32 inscriptions à l'époque. Et c'était juste le seuil de fermeture de classe puisque c'était 32. Et les parents se sont mobilisés et en juin la menace a été levée puisqu'il y avait 37 ou 38 inscriptions. Entre temps, les parents ont médiatisé les menaces, la presse, la radio. La fondation Le Corbusier, qui a écrit une lettre de soutien à l'école. La fédération européenne Le Corbusier qui a écrit une lettre de soutien aux habitants puisque nous avons eu notre Assemblée générale au mois de juin et nous avons voté une motion de défense de l'école en disant tout ce qu'on allait faire si l'école était menacée de fermeture. Et à l'heure actuelle, il y a des pétitions. Et il y a des courriers en préparation pour le ministère de la Culture. Parce que la seule façon de sauver l'école de façon pérenne, c'est d'obtenir une dérogation. C'est une école patrimoniale. La Maison Radieuse est un monument historique et l'école fait partie du monument historique. Alors l'école elle est classée en tant que bâtiment, pas en tant qu'usage. Et donc le combat des parents, il est celui-là. Parce que pour l'instant, on a le soutien de l'actuel maire de Rezé, ancien habitant de la Maison Radieuse, qui a toujours soutenu l'école. Et si l'école a été sauvée jusqu'à présent, c'est grâce à lui. Sauf qu'il ne sera plus maire en 2014 et que dans les candidats actuels à la mairie de Rezé, certains sont ouvertement pour la fermeture de l'école. Alors pas forcément pour la fermeture du bâtiment, mais pour un autre projet pour ce bâtiment. Mais les habitants de la Maison Radieuse, ce qu'ils veulent, eux, c'est conserver l'école avec son projet d'école maternelle. Et pas un projet de crèche ou de je ne sais quoi.

[01'01"49] – Son rôle aujourd'hui dans la Maison Radieuse

CL : Vous avez passé 57 ans dans la Maison Radieuse. Quel y est votre rôle aujourd'hui ?

MV : La Maison Radieuse reste mon lieu de vie, dans lequel je me sens bien, que je n'ai pas l'intention de quitter, sauf contrainte et forcée. Mon rôle dans la Maison Radieuse... là, je vais élargir à mon rôle à la Maison Radieuse et auprès des habitants des œuvres de Le Corbusier. Alors dans la Maison Radieuse, je reste un témoin incontournable de l'époque. J'ai balayé 57 ans d'évolution de la Maison Radieuse. On est plus très nombreux à pouvoir porter ce témoignage-là. Il y a encore quelques personnes âgées qui sont là depuis l'origine, mais qui soit ne sont plus capables de témoigner, soit ne veulent pas le faire. Donc, passeur de mémoire peut-être, auprès des habitants, auprès des nouveaux habitants, auprès des visiteurs de la Maison Radieuse. Puisque j'interviens assez régulièrement à la fin des visites organisées par la mairie pour apporter la parole des habitants. Il y a toujours des questions intéressantes. Mais je suis pas incontournable. Je dis toujours quand on me dit *« C'est encore toi qu'on a entendue. »* Ou *« C'est encore toi que le journaliste est venu voir. »* Mais je dis *« Allez-y, je vous en prie, je veux pas truster la place. »* *« Ah ben oui, mais c'est toi qui sais. »* *« Oui, c'est moi qui sait. »* C'est comme ça. Et depuis quelques années, une dizaine d'années maintenant, j'ai un autre rôle puisque je fais partie des membres fondateurs de la Fédération européenne des associations d'habitants des unités d'habitation de Le Corbusier. Donc c'est une fédération qui a été créée par une poignée de passionnés de l'œuvre de Le Corbusier, habitant les cinq unités d'habitation. On fait pas forcément beaucoup de choses spectaculaires, concrètes. On a fait une série de cartes postales. On a organisé un voyage à Chandigarh. Mais surtout on échange beaucoup sur nos expériences. On prend des uns et des autres. Je suis à Marseille la semaine prochaine. J'ai rendez-vous avec un petit groupe d'habitants qui veut relancer un journal sur la manière d'Ici Corbu. L'unité d'habitation de Briey a mis en place un système de compostage collectif depuis deux mois, parce qu'ils sont venus ici, ils ont vu que ça marchait, ils ont eu envie de faire pareil. Je préside cette fédération depuis quelques années maintenant. Et la fondation Le Corbusier, qui jusqu'à présent, dans son conseil d'administration n'avait que des experts de l'œuvre de Le Corbusier, mais pas d'habitants, a créé, grâce à un changement de statut, un poste de représentant des habitants des œuvres de Le Corbusier. Et donc je siège à la fondation Le Corbusier, pour représenter les habitants des œuvres de Le Corbusier. Donc des unités d'habitation mais également de la Cité Frugès à Pessac, qui est un lotissement des années 30, construit par Le Corbusier. Et je représente la Fédération et les œuvres de Le Corbusier à l'Association des sites Le Corbusier. C'est une association qui s'est montée pour monter le projet de dépôt de dossier à l'Unesco. Donc je siège aussi à cette association pour représenter les habitants.

CL : Ça fait combien de journées dans la semaine ?

MV : Ça occupe mais c'est sans doute moins contraignant que de militer dans un CA d'association. Ça m'occupe sans doute moins que lorsque j'étais au CA de l'association des habitants. J'étais trésorière. Il y avait vraiment toutes les semaines quelque chose à faire. A la fédération européenne, il va y avoir des moments de réunions, mais c'est aussi très enrichissant. Pas sur le plan financier (rire) mais parce que les réunions sont toujours dans les œuvres de Le Corbusier. Donc ça permet de visiter des œuvres qui ne se visitent pas. Je prends l'exemple de l'immeuble Clarté à Genève où il y a eu une réunion de l'association des sites Le Corbusier et c'est pas ouvert à la visite. Ça permet de partager les expériences et surtout, à la fondation Le Corbusier, ça apporte la parole des usagers. Parce qu'ils sont experts, c'est sûr, ils ont tous des CV longs comme le bras et ils enseignent à Harvard, etc. Mais ils vivent pas dans du Le Corbusier. Et ils ne se rendent pas toujours compte de ce que ça veut dire. Ce que ça veut dire en positif. Toute cette vie que j'ai décrite. Mais des problèmes que ça peut poser. Et en particulier, des coûts de restauration. Qui ne sont pas supportés par la collectivité mais pas les habitants. Et qui quelques fois sont tellement élevés qu'ils amènent des habitants à devoir partir alors qu'ils sont attachés au lieu. Le prix des appartements ici a augmenté comme partout ailleurs. Et quand je dis au visiteur, un F4, 75 m², comme on a visité, ça se vend quoi ? Ben je dis, bon an mal an, ça se vend 140 000 €. *« Ah c'est pas cher »*. Non, c'est pas cher, mais c'est de l'immobilier qui a 60 ans, c'est du monument historique. Donc, effectivement 140 000 €, ça veut dire 25 ou 30 ans de crédit pour les copropriétaires maintenant. Mais ça veut dire dans les années à venir des factures. Effectivement, il y a des avantages fiscaux ; mais qui sont des déductions fiscales et pas des crédits d'impôts. Donc les copropriétaires les plus fragiles ou les plus récents qui payent pas d'impôt par exemple, he bien du coup, double peine. Ils ont la facture, qui est quelques fois majorée parce que c'est du monument historique, mais ils n'ont pas

les déductions fiscales parce que ce n'est pas imposable. Et cette frange de population-là, on a peur de la perdre. Et ça serait vraiment dommage parce que c'est des gens qui feraient vivre le bâtiment. Alors du coup, qu'est-ce qu'on va avoir ? des investisseurs ? des gens comme ça ? Eh bien non, nous on n'en veut pas. Ça ne nous intéresse pas. Nous on veut des gens qui habitent l'immeuble. Parce qu'ils ont choisi d'habiter l'immeuble.

COPIE SUR DEMANDE